

ni dans l'histoire des chevaliers de cet ordre par Napier, il faut en conclure que c'est une erreur provenant du fait qu'il fut créé chevalier baronnet de la Nouvelle-Ecosse.

Claude de La Tour s'engagea à livrer au roi d'Angleterre le fort que son fils tenait en Acadie pour la France, en conséquence deux navires de guerre furent équipés à cette fin, sur l'un desquels Claude de La Tour s'embarqua avec sa nouvelle épouse.

Arrivé au fort Louis, cap de Sable, il débarqua et s'en fut seul pour avoir une entrevue avec son fils ; dans cette entrevue il lui fit une description excellente du crédit et de la faveur dont il jouissait à la cour de Londres, et des avantages qu'il pouvait en tirer. Il dit à son fils qu'il le ferait recevoir chevalier et qu'il le ferait confirmer dans la charge de gouverneur de la place pour le roi d'Angleterre, s'il voulait entrer au service de ce souverain.

Charles Amador resta atterré par les propositions déloyales de son père, il lui dit qu'il se trompait étrangement s'il le supposait capable de rendre une place aux ennemis de son pays, et qu'il la conserverait au roi son maître, tant qu'il aurait un souffle de vie. Il ajouta qu'il puisait hautement les dignités qui lui étaient offertes au nom du roi d'Angleterre, par l'entremise de lui son père, auquel il devait respect et déférence, mais qu'il ne consentirait jamais à les acheter au prix d'une trahison. Le prince que je sers, ajouta Charles de La Tour en terminant, est capable de me récompenser, et s'il ne le fait pas, ma fidélité à mon roi sera ma propre récompense.

Cette fière et noble réponse déconcerta Claude de La Tour qui était loin de s'attendre à un refus de la part de son fils, et il se retira à bord de son navire. (1).

---

(1) Le regretté M. Gérin Lajoie a fait sur cet épisode historique, sous le titre "Le jeune Latour" une tragédie en trois actes et en vers ; cette tragédie fut représentée aux exercices littéraires de fin d'année du collège de Nicolet où il terminait ses études, c'était en 1844 et M. Lajoie n'avait alors que dix-neuf ans.

Cette pièce se trouve dans le repertoire national, vol. III, p. 5.

T. P. BEDARD.

(A continuer.)